

Questions orales

M. Axworthy: Madame le Président, c'est l'inverse qui s'est produit. Quand cette famille a fait appel à moi, avec d'autres, j'ai communiqué avec M. Bova, qui jouit d'une grande estime au sein de la communauté italienne, pour lui demander conseil et faire appel à ses bons offices afin d'obtenir un emploi et un logement pour les Calamusa. Il a offert de s'en occuper et de contribuer ainsi à aider cette famille à s'établir au Canada.

Des voix: Bravo!

LA FAÇON DONT M. CALAMUSA A ÉTÉ DÉPORTÉ

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, je voudrais poser au ministre une question supplémentaire qui fait suite à celles de mon collègue, le député de Cambridge. Je voudrais insister sur la façon dont le décret d'expulsion contre M. Calamusa a été appliqué.

Le ministre confirmera-t-il que M. Calamusa et sa famille ont été conduits en voiture sur une distance de plus de 100 kilomètres, de Winnipeg à la frontière américaine, par deux fonctionnaires de l'immigration canadienne dans des véhicules de l'État, que les fonctionnaires ont escorté les Calamusa de l'autre côté de la frontière, les ont attendus et les ont ensuite ramenés à Winnipeg, tout cela aux frais des contribuables?

● (1120)

Peut-il me dire pourquoi il a été déporté vers les États-Unis et non pas vers le pays d'où il était venu illégalement? Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration procède-t-il habituellement de la sorte?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, en effet c'est la manière habituelle de procéder et il en est ainsi depuis très longtemps.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Les députés d'en face auraient dû profiter de l'occasion pour se renseigner sur les modalités qui sont prévues dans la loi sur l'immigration. La loi oblige notamment les autorités canadiennes à exécuter les ordres de déportation en accompagnant toute personne qui doit être déportée au lieu de débarquement, qu'il s'agisse d'un aéroport ou d'un point d'entrée. C'est ainsi qu'il convient de procéder et c'est ce qu'on a fait, madame le Président.

M. McDermid: Sauf erreur, madame le Président, il est normal, lorsqu'une personne est déportée et qu'elle est autorisée à revenir grâce à une autorisation ministérielle, de l'envoyer chercher cette autorisation au consulat canadien le plus proche, qui en l'occurrence, se trouvait à Minneapolis, c'est-à-dire à une distance d'environ 500 milles. Pourquoi n'a-t-on pas procédé de la sorte dans ce cas-ci . . .

M. Trudeau: Parce que nous ne sommes pas inhumains.

M. McDermid: . . . et est-ce par pure coïncidence que les Calamusa ont déménagé de Niagara Falls à Winnipeg pour trouver un emploi, ou bien était-ce surtout pour se rapprocher du ministre de l'Emploi et de l'Immigration? Et est-ce par hasard que M. Calamusa a pu obtenir un emploi à Winnipeg

avant d'avoir eu sa première audience avec le ministre, ou après?

M. Axworthy: Madame le Président, je répète qu'il est parfaitement normal d'accompagner la personne jusqu'à l'endroit de débarquement, l'autorisation ministérielle est alors simplement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: . . . Si les députés d'en face veulent des réponses satisfaisantes, il faudra qu'ils me laissent le temps et la chance de les leur donner. Je ne puis vraiment pas comprendre ce qu'ils disent quand ils parlent tous à la fois. La procédure à suivre consiste à accorder à ceux qui font l'objet d'un arrêté d'expulsion un permis qu'ils peuvent par la suite produire lorsqu'ils rentrent au pays.

En ce qui concerne son travail à Winnipeg, je ne vois rien de mal à ce que quelqu'un cherche à quitter un endroit où il a acquis une mauvaise réputation, répandue tant par les media que par les politiciens, et à recommencer à neuf ailleurs. Voilà pourquoi cette famille est venue s'établir à Winnipeg car il y avait là des gens qui étaient disposés à leur venir en aide.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE RAPPORT DE L'OCDE RELATIF AUX POLITIQUES VISANT À AMÉLIORER L'ÉCONOMIE—LES DISPOSITIONS DU BUDGET

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, en l'absence du ministre des Finances et du ministre de l'Industrie et du Commerce, j'adresserai ma question au premier ministre. L'OCDE a publié hier à Paris le rapport d'une étude sur les économies de tous les pays occidentaux qui affirme notamment:

. . . ce qu'il faut, c'est une combinaison de politiques visant à réduire l'inflation régnante, à stimuler le potentiel de production et à réduire la dépendance énergétique.

Le premier ministre partage-t-il cet avis et pourrait-il exposer pour la gouverne de la Chambre les politiques du gouvernement visant ces objectifs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je suis désolé, madame le Président, mais je n'ai pas lu le rapport. Je serai heureux de suivre le conseil du député et de le lire.

M. Rae: Il est bon de savoir que le premier ministre s'intéresse particulièrement aux affaires économiques du Canada à l'heure actuelle.

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: C'est rassurant pour tous les députés. La chose est tout à fait étonnante. Le gouvernement est disposé à consacrer tout son temps aux affaires constitutionnelles et à négliger l'économie.

Des voix: La question!